



MISE À JOUR SUR LE RRSPNB



Régime de retraite dans
les services publics du
Nouveau-Brunswick
(RRSPNB)

Décembre 2017 – volume 7

QUE PENSEZ-VOUS DE CE NUMÉRO DU BULLETIN?

Quels articles préférez-vous? Avez-vous appris quelque chose de nouveau?
Quelle sorte d'information aimeriez-vous voir dans les prochains bulletins?

Dites-nous ce que vous pensez du bulletin en remplissant un court sondage
(2 minutes). Nous vous remercions à l'avance de vos commentaires.

Pour remplir le sondage en ligne,
allez à : vestcor.org/sondage3

Pour le remplir au téléphone, veuillez
composer le 1-800-561-4012.

LA SANTÉ DU RÉGIME PERMET D'ACCORDER UN AUTRE RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE (RCV)

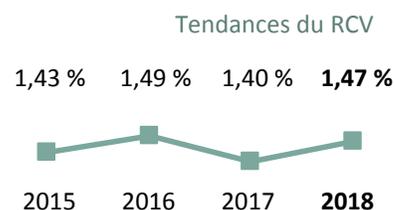
Un RCV est accordé pour la quatrième année consécutive aux participants actifs et retraités

Grâce aux bons rendements des placements qui se poursuivent, votre conseil des fiduciaires est fier d'annoncer qu'il a pu encore une fois accorder un RCV intégral à tous les participants pour une quatrième année d'affilée.

Conformément à la politique de financement du Régime, le rajustement ne doit pas dépasser l'indice des prix à la consommation du Canada sur une période de 12 mois se terminant le mois de juin de l'année précédente. En raison de rendements positifs du Régime, le conseil a pu appliquer le RCV intégral, correspondant à l'indice des prix à la consommation du pays, soit 1,47 %. Appliqué le 1^{er} janvier 2018, ce rajustement est à la fois un avantage pour les participants actifs et les participants retraités.

Même s'ils ne sont pas encore à la retraite, les employés actifs et ceux avec pension acquise différée bénéficieront de la hausse de leurs prestations constituées au 31 décembre 2016, et ils jouiront de cette augmentation jusqu'à ce qu'ils prennent leur retraite et commencent à toucher leur pension.

Quant aux retraités, le montant sera appliqué à leur prestation de pension mensuelle en janvier 2018 et ils recevront un avis de l'augmentation en décembre. Cette augmentation permet de garantir que les prestations de pension actuelles et futures des participants reflètent l'augmentation du coût de la vie aujourd'hui.



INTÉGRATION

DE NOS FOURNISSEURS DE SERVICES

Tel qu'annoncé précédemment, les deux principaux fournisseurs de services de votre régime de pension sont devenus des sociétés à but non lucratif le 1^{er} octobre 2016. La Division des pensions et avantages sociaux des employés est devenue la Société des services de retraite Vestcor tandis que la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick est devenue la Société de gestion des placements Vestcor. Ces sociétés sont détenues conjointement par le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) et le RRSPNB.

Votre conseil des fiduciaires est heureux de vous annoncer que ces deux sociétés ont entamé leur fusion en une seule entreprise plus tôt cette année. Ce processus permettra à la nouvelle organisation d'adopter une approche intégrée par rapport aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance, à la gestion des risques et à l'efficacité organisationnelle, tout en continuant d'offrir les mêmes services de qualité au meilleur coût.

Dans le cadre de cette intégration, les sociétés ont lancé une nouvelle image afin de reconnaître facilement Vestcor en tant que votre fournisseur de services de pension et d'avantages sociaux de confiance. Restez à l'affût de leur nouveau logo tandis qu'elles continuent de vous fournir des renseignements importants au sujet de votre régime de pension.

UN NOUVEAU SITE WEB SUR LES PENSIONS ET LES AVANTAGES SOCIAUX POUR LES PARTICIPANTS

De Vestcor : le fournisseur de services de retraite et d'avantages sociaux des employés Vestcor a le plaisir d'annoncer le lancement prochain de son nouveau site Web. Conçu afin d'améliorer l'expérience générale et les services offerts aux participants aux régimes de retraite, le site Web vise à soutenir les participants en leur donnant facilement accès à ce qui suit :



Un **calculateur d'estimation de la pension** nouveau et amélioré. À l'aide de votre dernier état des prestations de retraite, vous pourrez produire rapidement une estimation de votre futur paiement de pension mensuel lorsque vous planifieriez votre retraite. De plus, dans le cas des personnes ayant le droit de racheter du service, la section portant sur le rachat de service offre une estimation rapide de ce qu'elles devront payer;

Formulaires de demande relativement à votre régime de retraite et aux avantages sociaux des employés. Une toute nouvelle **fonction de recherche** facilite plus que jamais la collecte d'information, qui se fait dans l'immédiat;

Documents se rattachant à **vos** régime de retraite, notamment les livrets du participant, les documents de gouvernance, les résultats financiers et bien plus encore;

Un accès pour s'abonner rapidement aux **versions électroniques** des bulletins et d'autres communications générales.

D'autres ressources seront ajoutées au site Web au cours de la prochaine année pendant que Vestcor cherche continuellement à améliorer les services qu'elle vous offre.

Restez à l'affût du nouveau site qui sera bientôt en activité à Vestcor.org!

VESTCOR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cette année, l'assemblée générale annuelle du RRSPNB a eu lieu le mardi 26 septembre au Delta Brunswick à Saint John (N.-B.). Marilyn Quinn, présidente du RRSPNB, a dirigé l'assemblée portant sur une revue des résultats du Régime en 2016.

PRÉSENTATEURS

YVES PLOURDE, ACTUAIRE

Morneau Shephell

Yves a donné un sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle du Régime en date du 1^{er} janvier 2017, dont les points saillants se trouvent à la page 5 (voir Évaluation actuarielle). Yves a aussi parlé du rajustement au coût de la vie et de ses répercussions à long terme sur les participants actifs et retraités du Régime.

JOHN SINCLAIR, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Vestcor

John a présenté Vestcor, l'organisation nouvellement intégrée et a donné un aperçu des services d'administration des régimes. Il a aussi fourni des détails sur le portefeuille et le rendement des investissements du Régime.

MARILYN QUINN, PRÉSIDENTE

RRSPNB

En plus de diriger l'assemblée, Marilyn a parlé brièvement des poursuites en justice impliquant le Régime.

SUSIE PROULX-DAIGLE, FIDUCIAIRE

RRSPNB

Susie a animé la période de questions, soit des questions des participants en ligne et en personne, de même que celles qui avaient été présentées d'avance.



REGARDEZ TOUTES LES PRÉSENTATIONS EN LIGNE AUJOURD'HUI À
VESTCOR.ORG/RRSPNB

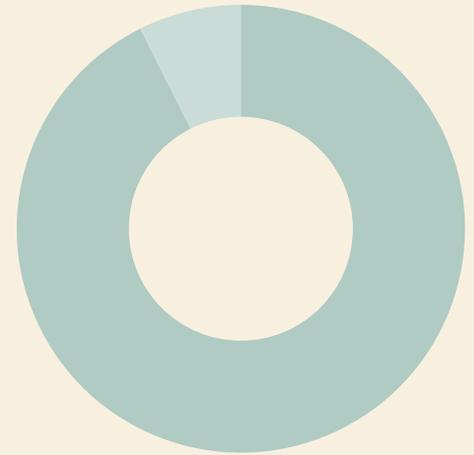
L'AGA DE 2017 EN CHIFFRES

130 participants

100 %

des participants ont aimé la formule utilisée pour l'AGA de cette année

93 % des participants qui ont lu le rapport annuel de 2016 étaient d'accord pour dire que cela les avait aidés à mieux comprendre la gestion du Régime.



88 % des participants ont trouvé les présentations informatives



POLITIQUE DE FINANCEMENT

La politique de financement est un important outil de gouvernance dont se sert le conseil des fiduciaires pour gérer les risques liés au régime de pension et rajuster les prestations ou les niveaux de contribution lorsque le régime a un surplus ou un déficit.

Pour obtenir un sommaire de l'information fournie dans la politique de financement, veuillez consulter vestcor.org/rrspnb.

ÉVALUATION ACTUARIELLE

L'ÉVALUATION EN TANT QUE RÉGIME À RISQUES PARTAGÉS

Le rapport d'évaluation actuarielle du RRSPNB a été réalisé en date du 1^{er} janvier 2017 et est accessible en ligne à vestcor.org/rrspnb. Étant un régime de retraite à risques partagés, le RRSPNB est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les prestations de pension (LPP)* concernant la réalisation d'une évaluation annuelle, ce qui comprend l'obligation de mener des essais de la gestion des risques et de faire rapport des objectifs de la gestion des risques.

ESSAIS DE LA GESTION DES RISQUES

Les régimes à risques partagés doivent aussi subir une série d'essais annuels de gestion des risques visant à garantir leur sécurité, ainsi que leur capacité de verser des prestations à long terme à leurs participants. Durant toute année donnée, les résultats de ces essais peuvent mener à la nécessité d'apporter des rajustements à court terme, comme il est décrit dans la LPP et la politique de financement du RRSPNB, en vue d'aider à préserver la santé financière à long terme du Régime.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'actuaire du Régime a confirmé, dans son rapport d'évaluation actuarielle annuel en date du 1^{er} janvier 2017, que le RRSPNB a réussi ces essais :



Le RRSPNB a franchi l'objectif premier de la gestion des risques, avec une probabilité de **98,3 %** que les prestations accumulées ne soient jamais réduites dans les 20 prochaines années.



Le RRSPNB a franchi le premier objectif secondaire de la gestion des risques, soit l'hypothèse voulant que les participants au RRSPNB et les retraités reçoivent **82,3 %** de l'IPC dans les 20 prochaines années.

NIVEAU DE PROVISIONNEMENT DU RÉGIME

COEFFICIENT DE CAPITALISATION DE LA VALEUR DE TERMINAISON

Au 1^{er} janvier 2017, le Régime avait un actif de 7,24 milliards de dollars et un passif de 6,66 milliards de dollars, ce qui donne un coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison de **108,8 %**.

COEFFICIENT DE CAPITALISATION DU GROUPE AVEC ENTRANTS SUR 15 ANS

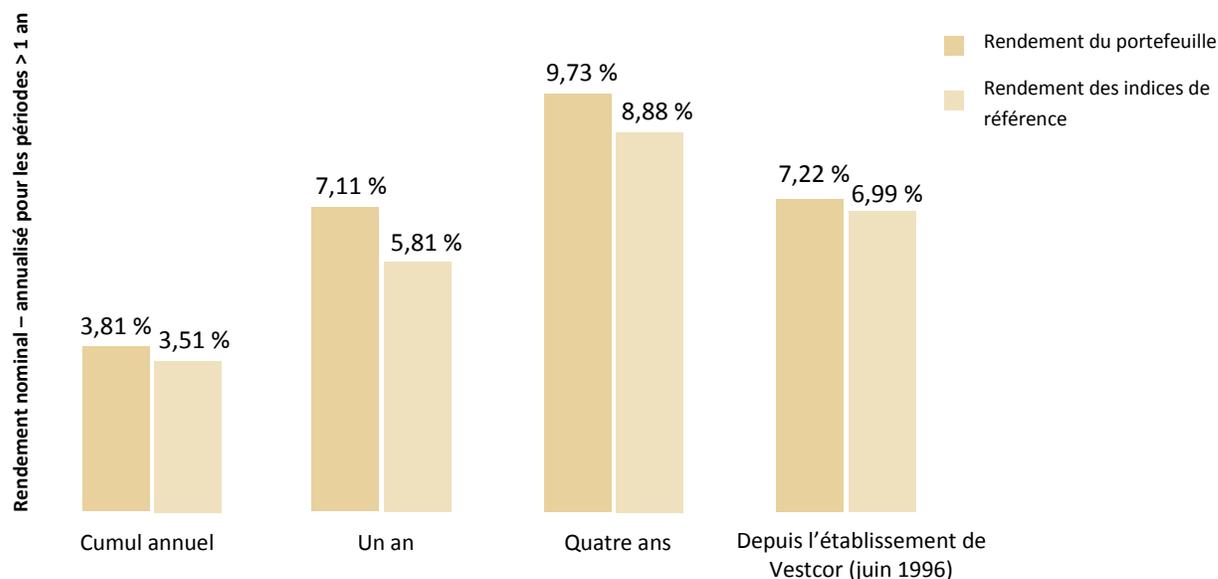
Au 1^{er} janvier 2017, le coefficient de capitalisation du groupe avec entrants du Régime était de **127,0 %**.



RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PLACEMENTS

RENDEMENTS DES PLACEMENTS

Nous sommes heureux d'annoncer que le taux de rendement brut du fonds du RRSPNB pour la première moitié de 2017 s'élevait à environ 3,81 %, comparativement à un indice de référence du fonds global de 3,51 %. Le rendement à long terme annualisé sur quatre ans de 9,73 % et le rendement de 7,22 % depuis l'établissement de Vestcor se sont maintenus bien au-delà du taux d'actualisation de 4,75 % fixé par l'actuaire indépendant.



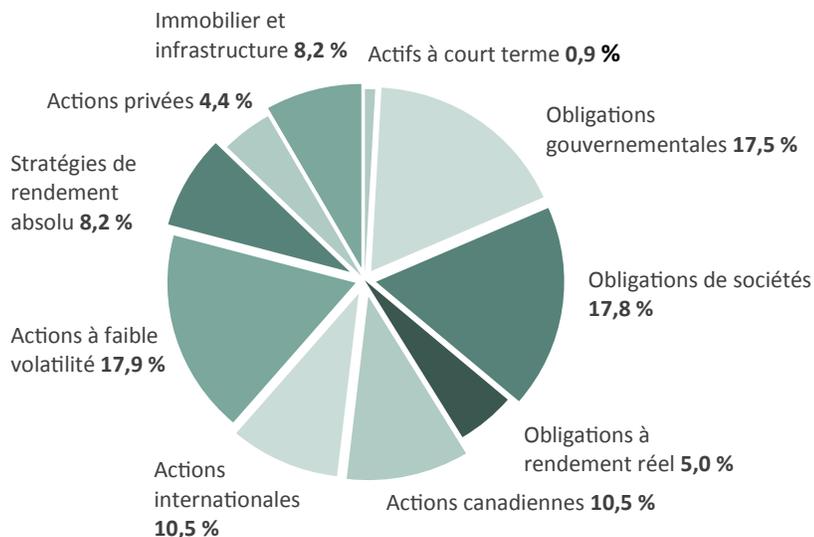
Les marchés d'actions mondiales sont demeurés solides en 2017, grâce à des contributions particulièrement bonnes des marchés internationaux et à des contributions positives des instruments à revenu fixe et placements non traditionnels. Compte tenu d'un rendement solide soutenu, les évaluations dans la plupart des marchés ont atteint des niveaux quelque peu élevés qui, combinés à la possibilité d'un resserrement continu de la politique des banques centrales au cours des prochains trimestres, font que les perspectives du marché sont quelque peu mitigées à l'avenir.

Le rendement obtenu qui dépasse le portefeuille repère a apporté une contribution positive en ajoutant une valeur de 0,3 % pour le cumul de l'année en cours et de 1,3 % sur la période d'un an.

ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs du RRSPNB au 30 juin 2017 était de 7,419 milliards de dollars, une augmentation de 200 millions de dollars par rapport à la juste valeur au 31 décembre 2016. Les pondérations de la composition de l'actif se sont avérées assez près des cibles de la politique de placement au cours de la période. Le diagramme circulaire illustre la composition de l'actif au 30 juin 2017.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : vestcor.org/miseajourdumarche



CONSEILS À L'INTENTION DES RETRAITÉS



FEUILLETS T4A

Lorsque vous toucherez votre pension à la retraite, vous recevrez un feuillet T4A qui indique votre revenu de pension annuel afin de produire votre déclaration annuelle de revenu. Le feuillet T4A est l'équivalent du feuillet T4 que vous aurez reçu comme employé actif pour déclarer votre revenu d'emploi. Selon votre situation personnelle, vous pourriez voir que des montants sont indiqués dans d'autres cases comme les retenues d'impôt et les retenues pour les primes des régimes de soins de santé et soins dentaires.

Si vous n'êtes pas un résident canadien, vous recevrez un feuillet NR4 au lieu d'un feuillet T4A pour déclarer votre revenu de pension.

Vestcor vous enverra votre feuillet T4A avant le 28 février de chaque année. Donc il est très important de s'assurer qu'elle a votre adresse courante. Si votre adresse a changé récemment, appelez-la pour remplir le formulaire de changement d'adresse à vestcor.org/pensions.

Veillez communiquer avec Vestcor si vous perdez ou ne recevez pas votre feuillet T4A. Vous pouvez demander un duplicata de votre feuillet T4A en appelant Vestcor au 1-800-561-4012.

Notez qu'un duplicata de feuillet T4A ne peut être envoyé à une nouvelle adresse tant qu'un changement d'adresse n'a pas été fourni à Vestcor et que celle-ci ne l'a pas traité.



Dates des versements de pension du RRSPNB en 2018

Janvier	24
Février	23
Mars	23
Avril	24
Mai	24
Juin	22
Juillet	24
Août	24
Septembre	24
Octobre	24
Novembre	23
Décembre	18

Ces dates sont aussi affichées en ligne.



VOUS TENTEZ D'ÉLIMINER LE PAPIER? DEMANDEZ QUE CE BULLETIN VOUS SOIT ENVOYÉ PAR COURRIEL.

Communiquez tout simplement avec Vestcor par téléphone au 1-800-561-4012, par courriel à info@vestcor.org.

ISBN : 978-1-4605-1328-6

COORDONNÉES

Par la poste :

Conseil des fiduciaires du RRSPNB
a/s de Vestcor
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Par téléphone : 1 (800) 561-4012 ou (506) 453-2296

Par courriel : info@vestcor.org

En ligne : vestcor.org/rrspnb

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Cette publication est fournie au nom des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et vise à fournir de l'information au sujet du régime. S'il y a une différence entre cette information et le texte du Régime, ce dernier aura préséance.